

Motion du 23 mai 2022 de Mmes et MM. Alia Chaker Mangeat, Alain de Kalbermatten, Fabienne Aubry-Conne, Anne Carron, Fabienne Beaud, Jean-Luc von Arx, Alain Miserez, Eric Bertinat, Ahmed Jama, Yves Herren, Patricia Richard, Gazi Sahin et Luc Zimmermann: «Soutenons concrètement nos commerçant-e-s et artisan-e-s en ville de Genève».

(amendée par la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 5 juin 2024 dans le rapport M-1697 A)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que les commerçants en ville de Genève ont connu deux années difficiles en raison des restrictions imposées par la crise sanitaire;
- que de manière générale, la concurrence d'internet s'est accrue depuis, beaucoup de clients ayant reporté leurs habitudes d'achats chez les commerçants à un achat en ligne;
- que les commerçants doivent gérer par conséquent des stocks d'inventus particulièrement importants ces dernières années;
- que des problèmes de trésorerie en découlent qui mettent parfois en péril les années à venir;
- que la vitalité de notre centre-ville et la diversité de nos commerçants et artisans doivent être soutenus;
- qu'il est nécessaire de renforcer le lien entre les habitantes et les habitants et les commerçants de proximité,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à permettre deux jours par an (soit un jour au printemps et un jour en automne) aux commerçantes et commerçants et artisanes et artisans de la ville de Genève de prendre possession gratuitement d'un périmètre du domaine public afin d'y vendre leurs marchandises, sur un trottoir devant l'enseigne ou un autre emplacement à définir;
- à promouvoir cet événement auprès du public;
- à s'associer avec les associations professionnelles concernées pour réglementer, organiser et promouvoir cet événement.